Un Fast-Food au Rouret ?

Le point sur la situation

- Le permis de construire à été refusé le 25/11/2025 pour cause de non-conformité avec certaines règles du Plan Local d'Urbanisme.
- Le promoteur immobilier a déposé un recours au tribunal administratif de Nice
- Une décision devrait intervenir dans les deux ans. Dans le cas où je jugement est en défaveur de la commune, celle-ci fera appel.

Tous les détails sur notre site www.bienvivreaurouret.org

Vous pouvez encore signer la pétition en ligne et rejoindre notre association pour participer à nos actions et soutenir notre opposition à ce projet



Pétition

Bien Vivre au Rouret